

Tintigny, le 08/072019

Commune de Vaux-sur-Sûre
Réunion de la CLDR du 2 juillet 2019
Maison de village de Juseret – PCM – Evaluation visite 22/07

Présences

CLDR : 16 présents – 5 excusés (voir annexe)

Habitant : 12 présents (voir annexe)

FRW : Stéphane Guében, Gervaise Ropars

Ordre du jour

- Maison de village de Juseret
- PCM : évaluation après un an
- Aménagement des centres de villages
- Divers

Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion du 4 avril 2019 est approuvé.

Maison de village de Juseret

Cette partie est en présence des habitants.

Stéphane Gueben, agent de développement de la FRW, rappelle le contexte du projet.

- Le PCDR de Vaux-sur-Sûre dispose d'une période de validité de 10 ans (2015-2025).
- Plusieurs projets sont en cours : maison de village et infrastructure sportive de Cobreville, création d'une maison de la ruralité, création d'une chaufferie à bois d'un réseau de chaleur et création de Logements tremplins.
- L'aménagement du cœur de village de Bercheux est aussi en cours de préparation avec l'aide de l'Assistance Territoire Patrimoine de la FRW. L'auteur de projet étant choisi cet été, la CLDR sera associée à l'automne sur ce point.
- Le projet de modernisation –extension de la maison de village de Juseret s'inscrit dans la procédure « développement rural » qui permet à la Commune de disposer d'un taux de financement très avantageux (80% jusqu'à 500.000 euros, 50% ensuite), d'organiser la participation de plusieurs acteurs dont les usagers et les riverains. Elle est par contre

assez lente. On estime ainsi à 2022... et la Coupe du monde de football au Qatar l'inauguration de la salle à Juseret.

Il rappelle les besoins et les attentes déterminés lors d'une rencontre fin 2017 du Collège avec les villageois pour la rénovation de la salle :

- Agrandissement, mais pas trop grand ! 100 personnes
- Parking
- Club des jeunes + salle de réunion
- Caractère élégant : salle des fêtes
- Créer une réserve avec accès extérieur
- Une salle ouverte vers l'extérieur
- Espace de jeux pour les enfants
- Espace vert

L'auteur de projet, Damien Denis du bureau d'architecture Hotua-Poncelet, présente l'esquisse. Cette esquisse présente les grandes options proposées pour répondre à l'appel d'offre communal. Les analyses techniques, urbanistiques sont encore à réaliser.

Le souhaite est de conserver le bâti typique, rénové en 2012 comme bâti principal. L'extension, en retrait et à l'arrière, constituera un volume secondaire. Le matériau utilisé serait un bardage métallique pour l'annexe. En ce qui concerne le bâtiment existant : les façades seront rejointoyées, des ouvertures seront installées en toiture qui sera en ardoise.

Il est prévu de pouvoir accueillir environ 100 personnes assises, un parking à gauche (10 places + 1 PMR) avec un accès direct pour les livraisons au niveau de la cuisine.

Au RDC, l'objectif est d'optimiser l'existant (amélioration des espaces, des flux, des déplacements). Un sas serait mis en place, avec sanitaires et permettant d'accéder à l'escalier allant à l'étage. Le bar serait installé de manière centrale (entre la cuisine/réserves) et la salle. Un espace technique/chaufferie (avec porte sur l'extérieur) et une grande terrasse à l'arrière seront aussi présents. Les solutions techniques de chauffage n'ont pas encore été étudiées.

Au 1^{er} étage, un espace dédié au club des jeunes serait disponible avec une hypothèse de 45m² (qui peut évoluer) et un espace en mezzanine par rapport à la salle dédié aux enfants (espace jeux). Le gabarit de l'annexe permettra d'avoir un espace agrandi, suffisamment haut.

Les sorties de secours sont prévues, à l'avant, comme actuellement et à l'arrière par la terrasse et les baies vitrées. Les portes et fenêtres seront sécurisées (contre les intrusions). L'espace de rangement des tables/chaises de la salle du RDV est prévu sous l'escalier (dans le sas). La chaufferie sera a priori conservée en l'état.

Après les questions d'éclaircissements, le débat s'organise autour des besoins évoqués par les habitants. Chaque participant dispose de deux cartes : un vert => je n'ai pas de remarques, je suis d'accord ; le rose => j'ai une remarque, une question.

Taille de la salle : La solution proposée répond relativement bien aux attentes, avec les remarques suivantes :

- ✓ La taille de la salle au RDC est correcte.
- ✓ À l'étage, la zone jeu pour enfant pourrait être réduite pour laisser un espace un peu plus grand au club des jeunes. Des sanitaires à l'étage sont à ajouter. La question de

l'entretien est à anticiper. Il serait préférable que chaque zone (jeu et jeune) ait son propre point d'eau et sanitaire.

- ✓ Une partie de l'espace à l'étage n'est pas valorisé (ce n'était pas dans l'appel d'offre pour raison budgétaire). C'est dommage. Un espace supplémentaire (petite salle) pourrait être imaginé.
- ✓ Les sorties, les entrées de la salle devront bien placées pour éviter de déranger les personnes assises (ex : les fumeurs ou les enfants jouant dehors qui rentrent et qui sortent...). Eviter les courants d'air est important.
- ✓ Malgré l'extension, la cuisine semble toujours disproportionnée par rapport à l'espace total.

Parking : La solution proposée fait davantage discussion :

- ✓ La zone de parking (10 places) est sous-estimée. Il y aura plus de 10 voitures si la salle est occupée par 100 personnes... une solution doit être identifiée.
- ✓ Les parkings dédiés à la salle et ceux pour les habitants du reste du bâtiment sont à distinguer.
- ✓ L'aspect nature de l'arrière du bâtiment constitue un attrait essentiel de la salle. L'occuper par des voitures n'est pas pertinent.
- ✓ Une solution pourrait être la mise en place de « dalle à tondre » qui permettrait d'occuper occasionnellement le terrain tout en conservant un espace assez vert.
- ✓ L'éclairage du parking doit aussi être pensé.

Nouvelles fonctions (espace jeu et club des jeunes) : La solution proposée répond majoritairement aux attentes, avec quelques remarques

- ✓ L'espace pour les jeunes doit être agrandi. Une estimation du nombre de jeunes devrait être faite (la dynamique club des jeunes devra aussi être lancée ? qui sont les jeunes ?)
- ✓ Est-il possible d'installer des toilettes à l'étage ? Elles seront autant utiles pour les enfants que pour les jeunes qui ne devront pas redescendre et, dès lors, limiteront les flux.

Caractère élégant : La solution proposée répond majoritairement aux attentes, avec une remarque :

- ✓ La mise en place d'un auvent vitré pourrait être pertinent (fumeurs, barbecue, apéro dehors s'il pleuviote...).

Espace de jeux intérieur : La solution proposée répond majoritairement aux attentes, avec quelques remarques :

- ✓ La mezzanine devra être particulièrement sécurisée : vitrage, grillage... car les enfants peuvent monter sur des chaises... En effet, à l'étage, ils ne seront pas sous l'œil direct des parents... Il faudra aussi éviter l'effet « prison » ! Selon l'architecte, elle est actuellement prévue aux normes légales avec garde-corps sur maçonnerie. Le contact visuel et auditif de la salle vers la zone de jeu est nécessaire.
- ✓ La porte prévue entre l'espace jeu et club des jeunes devra pouvoir être fermée à clef.
- ✓ Une pièce totalement fermée pour la sieste, le repos des enfants serait un plus.

Plaine de jeux extérieure :

La commune souhaite moderniser les plaines de jeux dans les villages. La question se pose de la localisation dans le contexte du présent projet. Faut-il conserver la localisation actuelle (à 100m) sur la plaine du village ou de la déplacer à l'arrière de la maison de village ? Il est précisé que la commune n'investira pas deux fois sur les plaines de jeux dans le village.

Un participant suggère que le comité de la maison de village finance lui-même des jeux. La commune évoque les prix assez importants des modules de jeux (une tour toboggan coûte environ 20.000 euros).

Les avis sont partagés :

La plaine de jeux à :	Les plus (+)	Les moins (-)
Emplacement actuel	Cet espace est accessible à tous tout le temps	Eloignée (100m) de la salle. Ne sera pas utilisée par les gens et asbl qui utilisent la salle.
Derrière la salle de village	Un vrai plus pour la location et les utilisateurs de la salle	La plaine de jeux doit rester ouverte à tous (les enfants et les accompagnants se mélangeront). → Une réflexion sur l'organisation de l'espace extérieur pourrait favoriser une bonne coexistence. A noter que cette configuration existe dans d'autres villages et ça se passe bien.

Autres remarques :

Quid du projet d'amélioration des espaces publics villageois ? Ce projet arrive en parallèle. Prochainement, la CLDR va travailler à l'analyse des espaces.

Un membre du village souhaiterait que le bâtiment de la kermesse puisse être rénové... Par ailleurs, l'espace « plaine » mériterait d'être mieux équipé (banc, kiosque, ombrage...) Le Bourgmestre répond que le bâtiment n'appartient pas à la commune. Il ajoute que la commune ne va pas investir pour la convivialité à plusieurs endroits dans un village, sachant qu'il y a de nombreux villages dans la commune. Des choix seront à faire.

La réunion se poursuit uniquement avec les membres de la CLDR

Evaluation du plan communal de mobilité

Vicky Annet, Conseillère en Mobilité, présente les actions et projets réalisés depuis un an sur les différents axes du PCM. (Voir diaporama)

La CLDR accueille de manière très positive les résultats de cette première année de travail. Surtout, il faut continuer !

Espaces publics villageois

La FRW présente un résumé vidéo de la visite durant laquelle trois espaces publics ont été visités le 22 juin : Anlier espace autour de l'église et rue du Maou (Habay), Mellier devant l'ancienne gare (Léglise), Bellefontaine autour du lavoir (Tintigny).

La vidéo est visible via ce lien : <https://player.vimeo.com/video/346840455>

Cinq 5 notions à retenir de la visite : Globalité, Spécificité, Convivialité, Sécurité, Sobriété et une idée phare : « Un projet qui est beau n'est pas nécessairement de qualité ! »

Cette visite permettra d'alimenter l'avis de la CLDR sur l'avant-projet d'aménagement de Bercheux et contribuera à alimenter le travail sur les autres espaces publics villageois : Assenois / (Bercheux) / Chaumont / Chenogne / Cobreville / Juseret / Lescheret / Nives / Remichampagne / Sibret / Vaux-sur-Sûre

La suite ?

A l'automne 2019, il s'agira d'identifier les constats et les enjeux pour établir une fiche par espace public via une méthode en trois temps :

- Réunion de présentation/formation du questionnaire (en cours de préparation par la FRW) et test dans un village : +/- septembre
- Observation individuelle de terrain par les membres de CLDR : septembre/octobre
- Réunions de synthèse des constats et enjeux par espace public => probablement 2 réunions (encore à définir) : +/- novembre

A l'hiver 2019-2020, Sur base des fiches synthétisée par la FRW, la CLDR proposera à la Commune des priorités.

Divers

Pas de divers.

Stéphane Guében et Gervaise Ropars,
Agents de développement

Commune de Vaux-Sur-Sûre

Commission Locale de Développement Rural

Réunion de CLDR du jeudi 2 juillet 19

PRÉSENTS (16) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Annet	Stéphanie
M.	Bertrand	Samuel
M	Besseling	Yves
Mme	Colot	Sandrine
M.	Dourte	Michel
M.	Godfrind	Guy
M.	Grogna	Joseph
Mme	Hogge	Mathilde
Mme	Lamoline	Sylvie
M	Leyder	Olivier
Mme	Mathu	Brigitte
M.	Monier	Isabelle
M.	Notet	Patrick
M.	Otte	Pierre
M.	Reyter	René
M.	Widart	Steve

HABITANTS DE JUSERET (15) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Asselborn	Sylvain
M.	Asselborn	Rodolphe
	Feron	Dominique
Mme	Feron	Johanna
M.	Gilquin	Corentin
M.	Leman	Michel
M.	Meinguet	Christian
M.	Pierret	Amoury
M.	Pierret	Didier
M	Poncin	Fabrice
M.	Schmit	Fabian
Mme	Taviaux	Nathalie

Excusés (5) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Hornard	Christian
M.	Koeune	Germain
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale
M.	Nicolay	Pierre
Mme	Thiry	Stéphanie